

**Belfius Equities** - Numéro d'entreprise 0444.229.910 - Sicav de droit belge - **O.P.C.V.M.**, Place Rogier 11, 1210 Bruxelles  
**DMM** - Numéro d'entreprise 0474.897.251 - Sicav de droit belge - **O.P.C.A.**, Avenue des Arts 58, 1000 Bruxelles

### Fusion par absorption

Les investisseurs des compartiments mentionnés ci-dessous sont priés d'assister, chacun pour ce qui les concerne, aux Assemblées Générales Extraordinaires (AGE) détaillées ci-après qui se tiendront le 03/05/2019, avenue des Arts 58 à 1000 Bruxelles, afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à leur ordre du jour.

#### ORDRES DU JOUR

Proposition de fusion du compartiment à absorber par absorption au sein du compartiment absorbant correspondant, à savoir :

<b>Compartiment à absorber</b>	<b>Heure</b>	<b>Compartiment absorbant</b>	<b>Heure</b>
Belfius Equities Global Energy	10h00	Belfius Equities Leading Brands	11h00
Belfius Equities Global Finance	10h15		
Belfius Equities Global Industrials	10h30		
Belfius Equities Global Telecom	10h45		
DMM European Equities	11h15	Belfius Equities Europe Conviction	11h30

La présente restructuration est composée de plusieurs volets. La non réalisation d'un des volets n'entraînera pas la non réalisation de l'autre. Les investisseurs sont priés de se référer aux informations qui les concernent.

#### A. Documents et rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après

- Du projet de fusion établi sous forme d'acte sous seing privé par le(s) Conseil(s) d'Administration concerné(s) contenant les mentions prescrites par l'article 167 A.R. 2012/120 A.R. 2017, (à) déposé(er) au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles.

- Du rapport du dépositaire établi conformément à l'article 171 A.R. 2012/124 A.R. 2017.

- Du rapport du commissaire concernant le projet de fusion et établi conformément à l'article 172 A.R. 2012/125 A.R. 2017.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège social de la Société.

Les rapports du commissaire concernant les trois derniers exercices sociaux de la Société, ainsi que les comptes annuels des trois derniers exercices et, le cas échéant, un état comptable arrêté conformément à l'article 697, §2, 5° du Code des Sociétés des compartiments concernés sont également mis à la disposition des investisseurs au même endroit.

#### B. Proposition de résolution:

##### B.1. Proposition de fusion:

Compartiments à absorber et absorbant:

Proposition de fusion par absorption de tous les éléments de l'actif et du passif de l'ensemble du patrimoine des compartiments à absorber par le compartiment absorbant, selon les modalités et conditions fixées dans le projet de fusion dont question au point A.

Compartiment à absorber :

Sous réserve de l'approbation de la fusion, constatation de la dissolution sans liquidation des compartiments à absorber.

Sous réserve de l'approbation de la fusion, le compartiment DMM European Equities étant le dernier compartiment existant de la sicav, la dissolution sans liquidation dudit compartiment entraînera conformément à l'article 187 § 3 alinéa 2 de la loi du 19 Avril 2014 relative aux organismes de placement collectif alternatifs et à leurs gestionnaires la dissolution sans liquidation de la sicav DMM.

##### B.2. Détermination du rapport d'échange et indemnisation des investisseurs du compartiment à absorber:

Proposition d'approbation du rapport d'échange établi sur base de la formule reprise ci-après et de la création d'actions du compartiment absorbant correspondant du même type que celles détenues antérieurement par les investisseurs du compartiment à absorber. Ces actions seront attribuées en rémunération du transfert des éléments actifs et passifs du compartiment à absorber, aux investisseurs dudit compartiment à absorber, en vertu des valeurs nettes d'inventaire et du rapport d'échange en découlant et selon les modalités suivantes :

<b>Compartiment à absorber</b>	<b>Classe</b>	<b>Type</b>	<b>Code Isin</b>	<b>Compartiment absorbant</b>	<b>Classe</b>	<b>TYPE</b>	<b>Code Isin</b>
Belfius Equities Global Energy	C	Cap.	BE0170908918	Belfius Equities Leading Brands	C	Cap.	BE0170209713
Belfius Equities Global Energy	C	Dis.	BE0170909924	Belfius Equities Leading Brands	C	Dis.	BE0170210729
Belfius Equities Global Energy	L	Cap.	BE6214505065	Belfius Equities Leading Brands	L	Cap.	BE6214509109
Belfius Equities Global Energy	R2	Cap.	BE6286741747	Belfius Equities Leading Brands	R2	Cap.	BE6286775117
Belfius Equities Global Energy	R2	Dis.	BE6286742752	Belfius Equities Leading Brands	R2	Dis.	BE6286777139
Belfius Equities Global Energy	Z	Cap.	BE6286743768*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Cap.	BE6286778145
Belfius Equities Global Energy	Z	Dis.	BE6286744774*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Dis.	BE6286780166
Belfius Equities Global Finance	C	Cap.	BE0174812181	Belfius Equities Leading Brands	C	Cap.	BE0170209713
Belfius Equities Global Finance	C	Dis.	BE0174811175	Belfius Equities Leading Brands	C	Dis.	BE0170210729
Belfius Equities Global Finance	L	Cap.	BE6214506071	Belfius Equities Leading Brands	L	Cap.	BE6214509109

Belfius Equities Global Finance	R2	Cap.	BE6286745789	Belfius Equities Leading Brands	R2	Cap.	BE6286775117
Belfius Equities Global Finance	R2	Dis.	BE6286746795	Belfius Equities Leading Brands	R2	Dis.	BE6286777139
Belfius Equities Global Finance	Z	Cap.	BE6286747801*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Cap.	BE6286778145
Belfius Equities Global Finance	Z	Dis.	BE6286748817*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Dis.	BE6286780166
Belfius Equities Global Industrials	C	Cap.	BE0174814203	Belfius Equities Leading Brands	C	Cap.	BE0170209713
Belfius Equities Global Industrials	C	Dis.	BE0174813197	Belfius Equities Leading Brands	C	Dis.	BE0170210729
Belfius Equities Global Industrials	L	Cap.	BE6214507087	Belfius Equities Leading Brands	L	Cap.	BE6214509109
Belfius Equities Global Industrials	R2	Cap.	BE6286753866	Belfius Equities Leading Brands	R2	Cap.	BE6286775117
Belfius Equities Global Industrials	R2	Dis.	BE6286754872	Belfius Equities Leading Brands	R2	Dis.	BE6286777139
Belfius Equities Global Industrials	Z	Cap.	BE6286755887*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Cap.	BE6286778145
Belfius Equities Global Industrials	Z	Dis.	BE6286756893*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Dis.	BE6286780166
Belfius Equities Global Telecom	C	Cap.	BE0172846892	Belfius Equities Leading Brands	C	Cap.	BE0170209713
Belfius Equities Global Telecom	C	Dis.	BE0172847908	Belfius Equities Leading Brands	C	Dis.	BE0170210729
Belfius Equities Global Telecom	L	Cap.	BE6214515163	Belfius Equities Leading Brands	L	Cap.	BE6214509109
Belfius Equities Global Telecom	R2	Cap.	BE6286769052	Belfius Equities Leading Brands	R2	Cap.	BE6286775117
Belfius Equities Global Telecom	R2	Dis.	BE6286770068	Belfius Equities Leading Brands	R2	Dis.	BE6286777139
Belfius Equities Global Telecom	Z	Cap.	BE6286772080*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Cap.	BE6286778145
Belfius Equities Global Telecom	Z	Dis.	BE6286774102*	Belfius Equities Leading Brands	Z	Dis.	BE6286780166
DMM European Equities	C	Cap.	BE6220820169	Belfius Equities Europe Conviction	C	Cap.	BE0945524651
DMM European Equities	C	Dis.	BE6220836322	Belfius Equities Europe Conviction	C	Dis.	BE0945523646
DMM European Equities	L	Cap.	BE6214499970	Belfius Equities Europe Conviction	L	Cap.	BE6214504050
DMM European Equities	R2	Cap.	BE6286840762	Belfius Equities Europe Conviction	R2	Cap.	BE6286728611
DMM European Equities	R2	Dis.	BE6286841778	Belfius Equities Europe Conviction	R2	Dis.	BE6286731649

\* Les souscriptions et les conversions vers cette classe ne sont plus acceptées à partir du 27/03/2019.

Le nombre d'actions à attribuer par actionnaire du compartiment à absorber se calculera selon la formule suivante à appliquer aux modalités ci-dessus:

$A = \frac{B \times C}{D}$	A = le nombre d'actions nouvelles à obtenir
	B = le nombre d'actions détenues dans le compartiment à absorber
	C = la valeur nette d'inventaire par action du compartiment à absorber datée 02/05/2019 pour Belfius Equities - 29/04/2019 pour DMM et calculée le 03/05/2019, soit le jour de l'assemblée
	D = la valeur nette d'inventaire par action du compartiment absorbant datée 02/05/2019 et calculée le 03/05/2019, soit le jour de l'assemblée (compte tenu de la division éventuelle de la valeur nette d'inventaire de l'action)

La fusion deviendra effective 6 jours ouvrables bancaires après que soient intervenues les décisions concordantes prises par les assemblées générales des actionnaires des compartiments à absorber et du compartiment absorbant, soit le 13/05/2019.

Si, suite à l'échange, l'actionnaire se voit attribuer une fraction d'action, il pourra soit se faire racheter par le compartiment absorbant cette fraction d'action sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction d'action moyennant paiement pour obtenir un nombre entier d'actions.

#### C. Pouvoirs:

Proposition de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des décisions à prendre à l'ordre du jour.

\*\*\*

Les décisions seront prises conformément à la réglementation en vigueur et aux statuts.

Les investisseurs désireux de participer aux AGE sont priés de se conformer aux prescriptions statutaires.

Les investisseurs du compartiment Leading Brands sont informés qu'à compter du 13/05/2019, les actifs sélectionnés seront des actions de sociétés liées à la thématique des biens de consommation.

Les investisseurs qui le souhaitent peuvent, durant un délai d'un mois à dater de cette publication, demander le remboursement de leurs parts, sans aucun frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les parts sont vendues) ou en demander la conversion en actions du même type des sicav suivantes :

- Belfius Equities: Belfius Equities Europe Conviction, Belfius Equities Robotics & Innovative Technology, Candriam Sustainable World, Sicav de droit belge et Candriam Quant Equities Multi-Factor Global, sicav de droit luxembourgeois,

- DMM European Equities : Belfius Equities Europe Small & Mid Caps, sicav de droit belge et Candriam Equities L Europe Optimum Quality, Candriam Quant Equities Europe, sicav de droit luxembourgeois.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les derniers rapports périodiques, le projet de fusion, ainsi que le document d'information visé à l'article 173 A.R. 2012/126 A.R. 2017 sont disponibles gratuitement (en néerlandais et en français) au siège social de la Société et de l'établissement chargé du service financier en Belgique et de ses agences (Belfius Banque, place Rogier 11, 1210 Bruxelles). Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques sont également disponibles gratuitement auprès de Candriam Belgium et/ou Belfius Investment Partners ou sur les site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com) et [www.belfiusip.be](http://www.belfiusip.be).